

Programme 2020 de bourses d'études de la Fondation Optimiste Ste-Thérèse

OBJECTIF

La Fondation Optimiste Ste-Thérèse a pour mission d'aider la jeunesse de notre communauté, entre autres, en faisant la promotion de l'éducation chez les jeunes par l'octroi de bourses d'études afin de les motiver à maintenir leurs efforts pour atteindre leurs objectifs leur permettant d'obtenir la diplomation et devenir des citoyens actifs et engagés au sein de leur communauté et dans la société québécoise.

Ce programme annuel de bourses d'études vise à reconnaître, non seulement l'excellence, mais aussi les efforts et la persévérance des étudiants ayant maintenu un bon rendement académique tout en s'engageant socialement et bénévolement au sein de leur communauté par le biais de leurs implications aux divers milieux scolaires, communautaire, artistique et sportif.

La fondation Optimiste Ste-Thérèse encourage également les jeunes retournant aux études après une période d'absence prolongée en offrant des bourses aux jeunes rattracheurs. Cette catégorie vise spécifiquement les étudiants de niveau secondaire.

BOURSES OFFERTES

Dix-huit (18) bourses d'études, totalisant 10 500 \$, seront remises à des élèves et étudiants méritants.

Les bourses seront confirmées aux récipiendaires en avril 2020 et remises officiellement le 13 mai 2020 à l'occasion d'un cocktail dinatoire organisé par la Fondation Optimiste Ste-Thérèse.

NIVEAU RACCROCHEUR

- 3 bourses de 500 \$ au niveau secondaire
- 3 bourses de 500 \$ au niveau formation professionnelle

NIVEAU SECONDAIRE

- 6 bourses de 500 \$ au 2^e cycle

NIVEAU COLLÉGIAL

- 6 bourses de 750 \$

Programme 2020 de bourses d'études de la Fondation Optimiste Ste-Thérèse

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Être âgé de moins de 30 ans sauf pour le niveau raccrocheur
2. Étudier à temps plein dans un programme d'études dispensé par un établissement d'enseignement public ou privé reconnu par le ministère de l'Éducation
3. Résider dans les limites de la ville de Ste-Thérèse et/ou avoir adresse parentale dans la ville de Ste-Thérèse ou fréquenter un établissement scolaire sur le territoire de la ville de Ste-Thérèse.
4. Pour la catégorie bourses raccrocheurs, avoir repris des études à temps plein après 2 ans ou plus d'interruption

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury, composé d'administrateurs élus et/ou de représentants du Club Optimiste de Ste-Thérèse, est nommé par le Conseil d'administration de la Fondation Optimiste Ste-Thérèse pour évaluer chaque candidature selon les critères de sélection suivants :

Critères pour les bourses d'études régulières :

- Dossier scolaire (performance académique, maintien et amélioration)
- Engagement parascolaire
- Engagement bénévole milieu social et communautaire

Critères pour les bourses d'études raccrocheurs

- Performance académique
- Intérêt pour choix scolaire (assiduité, constance et motivation)
- Efforts de maintien et d'amélioration
- Capacité d'adaptation au milieu scolaire et social

RÈGLEMENTS

Le choix du jury est sans appel.

Le jury se réserve le droit de ne pas distribuer toutes les bourses ou d'en modifier la répartition si le nombre de candidatures est insuffisant ou que les exigences ne sont pas rencontrées dans les dossiers soumis à son attention.

Programme 2020 de bourses d'études de la Fondation Optimiste Ste-Thérèse

Les récipiendaires d'une bourse acceptent que leur nom et photo soient utilisés par la Fondation Optimiste Ste-Thérèse et/ou le Club Optimiste de Ste-Thérèse pour leur promotion auprès du grand public.

Les récipiendaires devront fournir une preuve qu'ils sont toujours aux études à temps plein à la date limite d'inscription du concours pour recevoir la bourse de la Fondation Optimiste Ste-Thérèse.

Un candidat peut être éligible à un maximum de deux bourses à vie par niveau.

Les nouveaux candidats seront privilégiés lors du premier tour au processus de sélection.

Les enfants et toutes personnes liées à la Fondation Optimiste Ste-Thérèse et/ou au Club Optimiste de Ste-Thérèse sont admissibles aux programmes de bourses d'études.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est le **3 avril 2020 à 15 heures**. Le formulaire d'inscription et le règlement sont disponibles :

- Site internet de la **FONDATION OPTIMISTE STE-THÉRÈSE**
 - www.fondationoptimistestetherese.com
- Bureau d'Immatriculation de Ste-Thérèse (SAAQ)
 - 100 boul. Ducharme, suite 105, Sainte-Thérèse, Québec, J7E 4R6

PROCÉDURES ET PIÈCES À L'APPUI

Remplir et signer le formulaire d'inscription approprié.

Rédiger un texte (maximum 20 lignes) dans lequel vous exprimez les raisons pour lesquelles votre candidature devrait être retenue.

Indiquer clairement, à l'endroit réservé à cet effet, la bourse pour laquelle vous présentez votre candidature.

Annexer une photocopie du relevé de notes ou du bulletin des 2 dernières sessions ou années scolaires complétées.

Pour les étudiants de niveau collégial, joindre une photocopie du formulaire d'inscription de la session en cours ou tout autre document officiel.

Programme 2020 de bourses d'études de la Fondation Optimiste Ste-Thérèse

Pour les bourses régulières, à l'exception de la catégorie raccrocheur, annexer une lettre signée par une personne en autorité, confirmant votre engagement social ou parascolaire.

Pour les bourses d'études raccrocheurs :

1. Annexer une lettre signée par une autorité scolaire attestant de l'intérêt, de l'assiduité, de la constance et des efforts que vous consentez à votre réussite scolaire.
2. Annexer une lettre de confirmation ou pièce justificative démontrant l'absence aux études totalisant 2 ans et plus.

Ne présenter que les documents requis.

Le dossier de mise en candidature, incluant le formulaire dûment complété et toutes les pièces justificatives à l'appui, doivent être acheminés par courrier ou en personne au plus tard le 3 avril 2020 à 15:00 à l'adresse suivante :

Fondation Optimiste Ste-Thérèse
Programme de bourses d'études
100 boul. Ducharme, suite 105
Sainte-Thérèse Québec, J7E 4R6

Programme 2020 de bourses d'études de la Fondation Optimiste Ste-Thérèse

GRILLE D'ÉVALUATION / Bourses régulières

POINTAGE:

1. Dossier scolaire

- 1.1 Performance..... 10 points
- 1.2 Efforts de maintien et d'amélioration 25 points

2. Engagement dans le milieu

- 2.1 Qualité de l'engagement social et communautaire 15 points
- 2.2 Qualité de l'engagement scolaire..... 15 points

3. Évaluation générale du candidat(e)

- 3.1 Motivations personnelles 10 points
- 3.2 Intérêt et passe-temps 5 points
- 3.3 Références 10 points

4. Évaluation du dossier général 10 points

Grand total : 100 points

GRILLE D'ÉVALUATION / Bourses rattracheurs

POINTAGE:

- 1. Performance académique 10 points
- 2. Intérêt pour choix scolaire 20 points
(Assiduité, constance, motivation)
- 3. Efforts de maintien et d'amélioration 30 points
- 4. Capacité d'adaptation au milieu scolaire et social 30 points
- 5. Évaluation du dossier général 10 points

Grand total : 100 points